

Conseil régional de la Formation

Recommandation n°19

À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT WALLON

Les cours de sciences administratives sont une référence majeure parmi les formations indispensables pour certaines évolutions ou promotions de carrière du personnel administratif des Pouvoirs locaux.

Le contenu de cette formation doit donc être régulièrement adapté pour permettre au personnel concerné de répondre au mieux aux attentes d'une gestion locale et provinciale en perpétuelle évolution (Apparition du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, complexification des matières, ...).

A cette fin, le Conseil régional de la Formation propose de modifier le programme des cours de sciences administratives.

La proposition du Conseil régional de la Formation est la suivante :

- **Premier Module – 150 périodes**

Tronc commun	100 périodes
Introduction au droit	10 périodes
Constitution – Institutions	30 périodes
Droit administratif	20 périodes
Droit civil	20 périodes
Introduction au Code de la démocratie locale et de la décentralisation	10 périodes
Méthodologie	10 périodes
Options spécifiques	50 périodes
Filière « commune »	50 périodes
Filière « province »	50 périodes
Filière « CPAS »	50 périodes
Filière « Intercommunale »	50 périodes
Filière « Hôpitaux »	50 périodes

• **Deuxième module – 150 périodes**

Tronc commun	100 périodes
Marchés publics	15 périodes
Mode de gestion	15 périodes
Législation sociale	20 périodes
Gestion administrative du personnel	30 périodes
Exercices pratiques de légistique	20 périodes
Options spécifiques	50 périodes
Orientation « Aménagement du territoire, urbanisme, mobilité et environnement »	40 périodes
Orientation « Etat civil et population »	40 périodes
Orientation « Législation sociale »	40 périodes
Orientation « Finances »	40 périodes
Orientation « Maison de repos et Maisons de Repos et de soins (MR – MRS) »	40 périodes
Gestion et financement - 20 périodes	
Terminologie - 10 périodes	
Concept de la qualité dans les services - 10 périodes	
Filière « commune » – Approfondissement	20 périodes
Filière « CPAS » - Approfondissement	20 périodes
Filière « Hôpitaux » - Approfondissement	50 périodes
Financement – 10 périodes	
Comptabilité – 20 périodes	
Gestion financière et budgétaire d'un service – 20 périodes	
Police administrative	10 périodes
Législation scolaire	20 périodes
Affaires culturelles	10 périodes
Affaires sociales	10 périodes
Logement	10 périodes

• **Troisième module – 150 périodes**

Tronc commun	110 périodes
Contentieux administratif et contrôle de l'administration	30 périodes
Gestion des ressources humaines et Management	40 périodes
Institutions européennes	20 périodes
Exercices pratiques des lois de base	20 périodes
Options spécifiques	40 périodes
Stratégie de gestion et marketing public	20 périodes
Economie politique	20 périodes
Institutions de crédit publiques et privées	20 périodes
Montage de projets et recherche d'aide et de subsides	20 périodes
Comptabilité locale et provinciale	40 périodes
Marchés publics – Approfondissement	40 périodes
Contrôle de l'administration - Approfondissement	20 périodes
Histoire parlementaire et législative	20 périodes
Hôpitaux – Management stratégique	20 périodes
Hôpitaux – Evaluation de la qualité des services	20 périodes

Arrêté par le Conseil régional de la Formation en sa séance 16 octobre 2009.